



Emplacement de parking suite a la realisation d un immeuble

Par **bibou**, le **01/07/2008** à **12:22**

bonjour voila ma question.il y a de cela quelques années un voisin a fait construire un petit immeuble et en face de cet immeuble il y avait un terrain prévu pour faire des emplacements de parkings pour ces locataires qui lui appartenait aussi.cela c est fait dans les années 1984.hors ce terrain prévu pour les parkings a etait vendu maintenant .il y a t il un texte de loie ou une loie qui stipule qu a la construction un proprietaire doit aussi construire des parkings ou garage merci de me donner la reponse a bientôt.

Par **domi**, le **01/07/2008** à **22:34**

Bonsoir , Le propriétaire fait ce qu'il veut de son terrain ! s'il veut le vendre il en a le droit et n'est pas obligé de fournir une place de parking ! Si tous les appartements de France étaient dotés d'un parking ça se saurait....Votre bail stipule-t-il que vous avez la jouissance d'un parking? Domi

Par **journey63**, le **02/07/2008** à **11:54**

pas sur.rnrnil faut savoir si ces parkings étaient destinés au 1er immeuble.rnen effet, les POS imposent un nombre de pârking à créer en fonction du nombre de logement consteruits.rnrnsi ce parking servaient à la copropriété (voir le reglement de copropriété) le propriétaire n'avait pas le droit de le vendre.

Par **domi**, le **02/07/2008** à **11:58**

pas si ce n'est pas stipulé sur le bail qu'il y a jouissance d'une place de parking ! .mais bon , je peux me tromper ! Domi

Par **journey63**, le **02/07/2008** à **12:02**

ok mais dans tous les cas si les aprkings étaient affectés à la résidence, le fait de les aliéner serait enfreindre les règles d'urbanisme qui stipulent que les pk sont obligatoire.

Par **domi**, le **02/07/2008** à **12:06**

Il faudrait plus de renseignements de la part de Bibou parcequ'en lisant son message j'ai l'impression que les parking ressemblaient d'avantage à un terrain vague ! de plus la mairie n'aurait -elle pas empêché cette vente s'il s'agissait réellement de parking et non d'un tarrain servant de parking? à voir .. Bonne journée Domi

Par **bibou**, le **03/07/2008** à **07:29**

merci pour ces reponses , bonne journée a tous bibou.